

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix sept, le quatre avril

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT en la salle du conseil de la mairie de Blanquefort

Date de convocation : 23 mars 2017

Etaient Présents : Mmes GOT – GUILLEN – MONSEIGNE – MM. BITEAU – CORSAN – GIRARD – LORIAUD – PLISSON – RENARD – SUBRENAT.

Délibération N°2017-01-014: Autorisation de recrutements d'agents saisonniers pour la saison 2017 à Cordouan

Vu le CGCT ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 2° ;

Considérant la nécessité de renforcer le personnel pour la saison à Cordouan ;

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu:

Article 1. d'autoriser Madame La Présidente à recruter 3 agents saisonniers à temps plein pour exercer les fonctions d'agents d'accueil. La rémunération s'effectuera en référence à la grille des adjoints techniques.

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Blanquefort le 4 avril 2017

La Présidente



Pascale GOT